

GenèveRando

Case postale 102 - 1213 Onex
chris.mouchet@bluewin.ch

Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2009 au restaurant des Evaux

La séance est ouverte à 10h.00. Christine Mouchet, présidente, salue l'assemblée constituée de 94 membres et les félicite de l'avoir suivie aux confins de notre belle campagne genevoise, dans un lieu connu de tous. Elle remercie Nadia Constantinidi, Jacqueline Sottini et Jean-Claude Cima, membres d'honneur, de leur présence, ainsi que Monsieur Jean-François Freudiger, directeur du développement urbain de la commune d'Onex.

Elle présente les excuses des présidents des sections de Fribourg, Vaud, Valais et Jura, d'Anne Babey, de la Fédération, de plusieurs communes membres collectifs, ainsi que de nombreux membres empêchés d'assister à cette assemblée, en particulier Steve Pallay, membre du comité, Roland Berclaz, Grégoire Monnier et Jean-Philippe Molard, responsables de course.

Une minute de recueillement est observée en la mémoire de Léonard Gattlen, ancien président et ami de notre association, qui nous a quittés pour des chemins de très grande randonnée.

1. Désignation des scrutateurs : Les décisions étant prises à main levée, à la majorité des voix, se désignent comme scrutatrices : Agnès Minder et Edith Nüsseler.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 12 avril 2008
Joint à la convocation, le procès-verbal 2008 est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport annuel de la présidence :

Composition du comité : Christine Mouchet, présidente, Edgard Gindrat, trésorier, Jean-Claude Cima, chef technique, Christophe Schulé, coordinateur des courses et responsable du site et du programme, Sylvia Hauck et Steve Pallay, responsables du programme, Marianne Rouvière, procès-verbaliste, Marianne Jaggi et Catherine Hollinger, membres adjoints.

Réalisations internes : le comité s'est réuni à 5 reprises. Il s'est chargé de toutes les tâches administratives qui lui incombent : contacts avec Suisse Rando, les sections romandes, les membres, les associations, les administrations, les communes, etc.. Il a élaboré le programme 2009 avec 52 propositions de randonnées, dont 5 séjours et week-ends, soutenu par trois sponsors Migros, Aproz et les Bains d'Ovronnaz et assuré la maintenance du balisage des chemins de randonnée pédestre inscrits au plan directeur.

Site internet : notre site www.geneverando.ch, animé par notre coordinateur des courses suscite l'intérêt des visiteurs et nous permet d'enregistrer chaque année davantage d'adhésions. Plus de 200 internautes reçoivent les « Nouvelles GenèveRando », lien de communication et support photographique très apprécié et devenu indispensable.

Suisse Rando :

- dès le 1^{er} janvier 2008, selon les nouvelles polices d'assurances collectives RC et accidents, les randonnées pédestres et raquettes doivent être en conformité avec les cotations du C.A.S. ;
- dans le cadre de SuisseMobile, le réseau « La Suisse à pied » a été inauguré en mai 2008 à Morat ;
- Suisse Rando a procédé à une redistribution des recettes supplémentaires au profit des sections cantonales proportionnellement au montant de la cotisation annuelle versée par chaque association. Ainsi, GenèveRando a bénéficié d'une participation de CHF 12'884.--, somme qui

doit être affectée, selon le règlement, dans des mesures favorisant l'efficacité dans la direction et l'organisation de l'association, la motivation et la formation des collaborateurs et dans des projets et actions visant à améliorer la qualité de l'offre aux randonneurs.

Projet Suisse Rando : en 2009, à l'occasion de son 75^{ème} anniversaire, une assemblée générale est prévue au Musée des Transports à Lucerne.

4. Rapport du chef technique

Jean-Claude Cima nous fait part qu'il a porté un podomètre tout au long de l'année 2008 lors de ses tournées de contrôles et de travaux de maintenance du balisage de notre réseau cantonal de chemins pédestres et que ce dernier a affiché 2'520 kms parcourus. Ce n'est pas rien.

Il relève les actes de vandalisme, les nombreux chantiers ouverts en 2008 et les dégâts naturels, dont deux affaissements de terrain, l'un dans les Grands-Bois de Satigny et l'autre dans le vallon de la Drize. Ces cheminements ont dû être fermés et nul ne sait quand ils seront à nouveau praticables. Force est de constater que l'Etat ne fait pas du tourisme pédestre sa priorité.

Quelques soucis sont apparus avec les connexions du réseau français, mais nous n'avons que peu de moyens d'interventions, si ce n'est quelques courriels aux communautés de communes concernées. En revanche, les contacts avec les organes dirigeants de Suisse Rando et de Suisse Mobile ont été positifs et ont débouché sur des objectifs, puis des actions concrètes, notamment l'édition de manuels de construction, de balisage, de qualification des chemins et d'informatisation des systèmes de données géoréférencées.

5. Rapport du coordinateur des randonnées

Par la lecture de son rapport des randonnées et séjours 2008, Christophe Schulé nous fait revivre tous les moments forts de l'année, qui n'ont été possibles, il ne faut pas l'oublier, que grâce au dévouement de nos chefs de course. Il ne manque pas de les en remercier vivement. Ce n'est pas moins de 1'553 marcheurs qui ont participé aux 46 randonnées réalisées. Il tient à relever que cinq chefs de courses ont obtenu la certification Suisse Rando, à savoir : Juliette Boschetti, Jean-Claude Cima, Astrid Kung, Jean-Philippe Mollard et Agnès Minder et les en félicite. Il a dû malheureusement accepter la démission de Nadia Constantinidi, qu'il remercie pour ses nombreuses années d'engagement. La relève est assurée par Danièle Chasset, mais le recrutement continue.

6. Rapport du trésorier

Edgard Gindrat présente les comptes qui ont été remis aux membres à l'entrée de l'A.G. ainsi que le bilan 2008 et le budget 2009. Le bilan ne se prête pas à de grands commentaires, l'ensemble des dépenses et recettes étant globalement stable. Le bénéfice de l'exercice se monte à CHF 1'715.10. Le poste « formation » a subi une forte augmentation en raison de la nécessité pour nos chefs de course de suivre une formation adéquate.

Nous avons reçu CHF 12'884.-- au titre de participation au bénéfice de Suisse Rando. Une partie de cette somme sera consacrée à l'amélioration de notre système comptable. Afin de diminuer les frais liés aux prestations postales, qui ne sont de loin pas négligeables, Edgard Gindrat prépare l'introduction du bulletin BVR orange avec numéro de référence.

7. Rapport des vérificatrices aux comptes

Ophélie Laurencet, vérificatrice aux comptes avec Astrid Kung, déclare les comptes exacts et propose d'en donner décharge au comité. Ce qui est fait.

8. Discussion et vote sur ces rapports

Ils ne suscitent aucune remarque et sont adoptés à l'unanimité.

